

## 56<sup>e</sup> CONSEIL DIRECTEUR

### 70<sup>e</sup> SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL DE L'OMS POUR LES AMÉRIQUES

Washington, D.C., ÉUA, du 23 au 27 septembre 2018

---

*Point 8.22-B de l'ordre du jour provisoire*

CD56/INF/22

11 juillet 2018

Original : espagnol

#### **B. PLAN D'ACTION POUR LA PRÉVENTION DE L'OBÉSITÉ CHEZ LES ENFANTS ET LES ADOLESCENTS: ÉVALUATION À MI-PARCOURS**

##### **Antécédents**

1. Le présent document a pour objet d'informer les organes directeurs de l'Organisation panaméricaine de la Santé (OPS) des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action pour la prévention de l'obésité chez les enfants et les adolescents approuvé par le 53<sup>e</sup> Conseil directeur de l'Organisation en octobre 2014 (document CD53/9, Rev. 2, et résolution CD53.R13) (1, 2). L'objectif général du Plan est d'interrompre la progression de l'épidémie d'obésité chez l'enfant et l'adolescent. Pour ce faire, il faut adopter une approche multisectorielle prenant en compte toutes les étapes de la vie, qui soit fondée sur le modèle socio-écologique et axée sur la transformation de l'actuel environnement obésogène en occasions de promouvoir une plus grande consommation d'aliments nutritifs et l'augmentation de l'activité physique (1).

##### **Mise à jour sur les progrès réalisés**

2. Après trois ans de mise en œuvre, des avancées ont été obtenues concernant les indicateurs du Plan, comme le montre le résumé qui suit. Pour évaluer ces progrès, les informations relatives aux indicateurs ont été recueillies jusqu'au 31 décembre 2017. Les sources qui ont permis de déterminer les avancées des pays sont les suivantes : la base de données mondiale de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) sur la mise en œuvre des actions en matière de nutrition (GINA), les rapports de l'initiative mondiale de suivi des tendances de l'allaitement (WBTi), l'examen mondial des politiques en matière de nutrition mené par l'OMS (GNPR), l'enquête mondiale réalisée en milieu scolaire sur la santé des élèves (GSHS), l'instrument d'analyse des capacités des pays en matière de maladies non transmissibles de l'OMS (NCD CCS) et la base de données du réseau des pistes cyclables récréatives des Amériques (CRA). En outre, des documents de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), de l'OPS, de l'OMS, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et des points focaux de l'OPS ont été recueillis.

---

Pour finir, des recherches sur Internet ont ciblé les documents des gouvernements liés aux objectifs du plan.<sup>1</sup>

<i>Axe stratégique d'intervention 1 : soins de santé primaires et promotion de l'allaitement maternel et d'une alimentation saine</i>		
<b>Objectif</b>	<b>Indicateur, référence et cible</b>	<b>Situation</b>
<b>1.1</b> Inclure, dans les services de soins de santé, la promotion d'une alimentation saine fondée sur les directives nationales centrées sur les aliments, ainsi que d'autres activités liées à la prévention de l'obésité	<b>1.1.1</b> Nombre de pays dont les services de soins de santé primaires ont incorporé des activités familiales de prévention de l'obésité, y compris la promotion d'une alimentation saine et de l'activité physique  Référence : 1 en 2014 Cible : 10 en 2019	9 pays disposaient d'instruments cliniques qui intègrent des activités de prévention de l'obésité destinées aux familles, comme la promotion d'une alimentation saine et de l'exercice physique dans leurs services de soins primaires.
<b>1.2</b> Redoubler d'efforts pour mettre en œuvre la <i>Stratégie mondiale pour l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant</i>	<b>1.2.1</b> Nombre de pays qui publient régulièrement (au moins tous les trois ans) leurs résultats sur la surveillance de la mise en œuvre du Code [Code international de commercialisation des substituts du lait maternel et résolutions ultérieures]  Référence : 5 en 2014 Cible : 15 en 2019	1 pays a publié régulièrement les résultats de la surveillance de la mise en œuvre du Code international de commercialisation des substituts du lait maternel et des résolutions ultérieures.  4 pays qui faisaient partie des pays de référence n'ont pas effectué la surveillance de la mise en œuvre du Code selon la périodicité prévue.
	<b>1.2.2</b> Nombre de pays disposant d'au moins 50 % de services de maternité certifiés par l'initiative Hôpitaux amis des bébés  Référence : 0 en 2014 Cible : 5 en 2019	4 pays ont indiqué qu'au moins 50 % des services de santé maternelle avaient été certifiés pour la première fois ou à nouveau comme Hôpitaux amis des bébés (IHAB) au cours des cinq dernières années.

<sup>1</sup> Des informations plus complètes et plus précises sur le processus d'évaluation figurent sur la page Web du Plan d'action (en anglais ou espagnol):

[http://www.paho.org/hq/index.php?option=com\\_content&view=article&id=11373&Itemid=41740&lang=es](http://www.paho.org/hq/index.php?option=com_content&view=article&id=11373&Itemid=41740&lang=es).

<i>Axe stratégique d'intervention 2 : amélioration de la nutrition et renforcement de l'activité physique à l'école</i>		
<b>Objectif</b>	<b>Indicateur, référence et cible</b>	<b>Situation</b>
<b>2.1</b> S'assurer que les programmes nationaux d'alimentation en milieu scolaire ainsi que la vente d'aliments et de boissons dans les écoles répondent aux normes ou aux règlements qui favorisent la consommation d'aliments sains et d'eau et empêchent la disponibilité des produits à forte teneur énergétique et pauvres en nutriments ainsi que des boissons sucrées	<b>2.1.1</b> Nombre de pays disposant de programmes nationaux ou infranationaux <sup>15</sup> d'alimentation en milieu scolaire qui correspondent aux besoins nutritionnels des enfants et des adolescents, et sont conformes aux directives nationales centrées sur les aliments  Référence : 3 en 2014 Cible : 12 en 2019	18 pays disposaient d'un programme d'alimentation en milieu scolaire conforme aux directives nationales sur les aliments ou aux besoins en macronutriments, ou fournissaient des listes d'aliments sains pour l'élaboration des menus scolaires.
	<b>2.1.2</b> Nombre de pays où au moins 70 % des écoles ont mis en place des normes ou des règlements concernant la vente d'aliments et de boissons à l'école (« aliments concurrentiels ») qui favorisent la consommation d'aliments sains et d'eau, et qui empêchent les jeunes de se procurer et de consommer des produits à forte teneur énergétique et pauvres en nutriments ainsi que des boissons sucrées  Référence : 8 en 2014 Cible : 16 en 2019	15 pays disposaient de normes ou de règlements concernant la vente d'aliments et de boissons à l'école (« aliments concurrentiels ») qui favorisent la consommation d'aliments sains et d'eau, et qui empêchent les jeunes de se procurer et de consommer des produits à forte teneur énergétique et pauvres en nutriments.
	<b>2.1.3</b> Nombre de pays où au moins 70 % des écoles disposent d'une source d'eau potable  Référence : 3 en 2014 Cible : 12 en 2019	25 pays ont indiqué qu'au moins 70 % des écoles disposent d'une source d'eau potable.

Objectif	Indicateur, référence et cible	Situation
<p><b>2.2</b> Promouvoir et renforcer les politiques et les programmes scolaires et d'enseignement pour les jeunes enfants qui augmentent l'activité physique</p>	<p><b>2.2.1</b> Nombre de pays où au moins 70 % des écoles ont mis en place un programme prévoyant au moins 30 minutes par jour d'exercice physique modéré à intense (aérobie)</p> <p>Référence : 0 en 2014 Cible : 10 en 2019</p>	<p>Il n'y a pas d'information disponible pour cet indicateur. Cependant, parmi les pays qui disposent de données issues de l'enquête mondiale réalisée en milieu scolaire sur la santé des élèves (de 13 à 15 ans), aucun n'indiquait qu'au moins 70 % des élèves des écoles secondaires avaient pratiqué une activité physique au moins 60 minutes par jour, cinq jours ou plus au cours de la dernière semaine. La moyenne estimée pour la pratique d'une activité physique d'au moins 60 minutes par jour, cinq fois ou plus au cours de la dernière semaine, est de 25,84 %.</p>

**Axe stratégique d'intervention 3 : politiques fiscales et réglementation de la commercialisation et de l'étiquetage des aliments**

Objectif	Indicateur, référence et cible	Situation
<p><b>3.1</b> Mettre en œuvre des politiques visant à réduire la consommation par les enfants et les adolescents de boissons sucrées et de produits à forte teneur énergétique et pauvres en nutriments</p>	<p><b>3.1.1</b> Nombre de pays ayant adopté une loi pour taxer les boissons sucrées ainsi que les produits à forte teneur énergétique et pauvres en nutriments</p> <p>Référence : 1 en 2014 Cible : 10 en 2019</p>	<p>5 pays avaient adopté une loi pour taxer les boissons sucrées.</p>
<p><b>3.2</b> Adopter des règles pour protéger les enfants et les adolescents contre les effets de la commercialisation des boissons sucrées, des produits à forte teneur énergétique et pauvres en nutriments, et des plats rapides</p>	<p><b>3.2.1</b> Nombre de pays ayant adopté des règles pour protéger les enfants et les adolescents contre les effets de la commercialisation des boissons sucrées, des produits à forte teneur énergétique et pauvres en nutriments, et des plats rapides, règles conformes aux <i>Recommendations from a Pan American Health Organization Expert Consultation on the Marketing of Food and Non-</i></p>	<p>3 pays avaient mis en place des règles pour protéger les enfants et les adolescents contre les effets de la commercialisation des boissons sucrées, des produits à forte teneur énergétique et pauvres en nutriments, et des plats rapides.</p>

Objectif	Indicateur, référence et cible	Situation
	<p><i>Alcoholic Beverages to Children in the Americas</i> (Recommandations d'une consultation d'experts de l'Organisation panaméricaine de la Santé sur la commercialisation des aliments et des boissons non alcoolisées destinés aux enfants dans les Amériques)</p> <p>Référence : 1 en 2014 Cible : 15 en 2019</p>	
<p><b>3.3</b> Élaborer et appliquer des normes pour l'étiquetage sur le devant du paquet qui favorisent le choix d'aliments sains en permettant une identification rapide et facile des produits à forte teneur énergétique et pauvres en nutriments</p>	<p><b>3.3.1</b> Nombre de pays disposant de normes en vigueur pour l'étiquetage sur le devant du paquet qui permettent une identification rapide et facile des produits à forte teneur énergétique et pauvres en nutriments ainsi que des boissons sucrées, et qui tiennent compte des normes figurant au Codex</p> <p>Référence : 1 en 2014 Cible : 15 en 2019</p>	<p>2 pays ont mis en place des systèmes d'étiquetage pour décourager la consommation de produits transformés ou ultratransformés, à forte teneur en sucre, graisse et sel.</p>

*Axe stratégique d'intervention 4 : autres actions multisectorielles*

Objectif	Indicateur, référence et cible	Situation
<p><b>4.1</b> Assurer la participation d'autres institutions du gouvernement et, selon le cas, d'autres secteurs</p>	<p><b>4.1.1</b> Nombre de pays où la mise en œuvre de ce Plan d'action est appuyée par une approche multisectorielle</p> <p>Référence : 0 en 2014 Cible : 10 en 2019</p>	<p>8 pays disposent d'une stratégie ou d'un plan d'action multisectoriel pour la prévention du surpoids ou de l'obésité.</p>
<p><b>4.2</b> Améliorer l'accès à des espaces urbains récréatifs tels que les programmes de « rues ouvertes »</p>	<p><b>4.2.1</b> Nombre de pays où la population dans au moins cinq villes a accès à des programmes de « rues ouvertes »</p> <p>Référence : 6 en 2014 Cible : 15 en 2019</p>	<p>9 pays comptaient au moins cinq villes où existaient des programmes de « rues ouvertes ».</p>

Objectif	Indicateur, référence et cible	Situation
4.3 Prendre des mesures au niveau national ou infranational pour accroître la disponibilité des aliments nutritifs et l'accès à ceux-ci	4.3.1 Nombre de pays ayant mis en place des mesures incitatives au niveau national pour soutenir les programmes d'agriculture familiale  Référence : 5 en 2014 Cible : 21 en 2019	19 pays ont mis en place des mesures incitatives au niveau national pour appuyer les programmes d'agriculture familiale.
	4.3.2 Nombre de pays ayant introduit des mesures visant à améliorer le prix relatif des aliments sains ou l'accès à ceux-ci (ou les deux)  Référence : 3 en 2014 Cible : 10 en 2019	18 pays disposaient de foires ou de marchés agricoles qui favorisent l'accès à des aliments sains.

*Axe stratégique d'intervention 5 : surveillance, recherche et évaluation*

Objectif	Indicateur, référence et cible	Situation
5.1 Renforcer les systèmes d'information des pays de sorte que les tendances et déterminants de l'obésité, ventilés selon au moins deux facteurs de stratification de l'équité, soient régulièrement disponibles pour la prise de décision en matière de politiques	5.1.1 Nombre de pays disposant d'un système d'information servant à produire, tous les deux ans, des rapports sur les habitudes alimentaires et sur le surpoids et l'obésité chez un échantillon de femmes enceintes et d'enfants d'âge scolaire et d'adolescents représentatif à l'échelle nationale  Référence : 3 en 2014 Cible : 8 en 2019	4 pays disposaient de systèmes d'information sur la consommation des aliments et le surpoids et l'obésité chez les femmes en âge de procréer, les enfants et les adolescents.

### **Mesures à prendre pour améliorer la situation**

2. Compte tenu des progrès décrits ci-dessus, les mesures nécessaires pour améliorer la situation sont les suivantes :

- a) adopter des lignes directrices cliniques pour la prévention et le dépistage précoce du surpoids et de l'obésité et la lutte contre ceux-ci en vue de leur mise en œuvre au premier niveau de soins.
- b) adopter une législation qui couvre l'ensemble des dispositions du Code international de commercialisation des substituts du lait maternel et des résolutions ultérieures, et surveiller régulièrement le respect de cette législation. Continuer à favoriser la protection de la maternité et augmenter le nombre de centres participant à l'Initiative Hôpitaux amis des bébés (IHAB) qui dispensent des services pour la santé de la mère.
- c) établir des normes pour les programmes d'alimentation et les points de vente en milieu scolaire, pour garantir la consommation de fruits, de légumes, y compris de légumineuses, de tubercules et de céréales complètes, et d'eau, pour éviter la consommation de produits transformés ou ultratransformés à haute teneur en sucre, sel et graisses ; promouvoir en outre l'activité physique à l'école.
- d) veiller à ce que les boissons sucrées et les produits à forte teneur énergétique et pauvres en nutriments soient taxés, ne fassent pas l'objet de publicité visant les moins de 16 ans et disposent d'un étiquetage sur le devant du paquet qui permette de les identifier correctement, rapidement et simplement.
- e) augmenter le nombre de villes où l'accès à des voies cyclables récréatives et des parcs est possible.
- f) favoriser les politiques visant à améliorer la disponibilité d'aliments sains et l'accès à ceux-ci.
- g) établir ou actualiser les systèmes de surveillance pour suivre régulièrement les habitudes alimentaires, le surpoids et l'obésité chez les enfants et les adolescents et, en particulier, chez les femmes enceintes.

### **Mesure à prendre par le Conseil directeur**

3. Le Conseil directeur est prié de prendre note du présent rapport et de formuler les observations qu'il jugera appropriées.

## Références

1. Organisation panaméricaine de la Santé. Plan d'action pour la prévention de l'obésité chez les enfants et les adolescents [Internet]. 53<sup>e</sup> Conseil directeur de l'OPS, 66<sup>e</sup> session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques ; du 29 septembre au 3 octobre 2014; Washington, DC. Washington, DC: OPS; 2014 (document CD53/9, Rev. 2) [consulté le 23 octobre 2017]. Disponible sur : <https://www.paho.org/hq/dmdocuments/2014/CD53-9-f.pdf>.
2. Organisation panaméricaine de la Santé. Plan d'action pour la prévention de l'obésité chez les enfants et les adolescents [Internet]. 53<sup>e</sup> Conseil directeur de l'OPS, 66<sup>e</sup> session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques ; du 29 septembre au 3 octobre 2014; Washington, DC. Washington, DC: OPS; 2014 (résolution CD53.R13) [consulté le 23 octobre 2017]. Disponible sur : [https://www.paho.org/hq/index.php?option=com\\_docman&task=doc\\_download&gid=27590&Itemid=270&lang=fr](https://www.paho.org/hq/index.php?option=com_docman&task=doc_download&gid=27590&Itemid=270&lang=fr)

- - -